

**DOSSIER N° DP 069080 25 00056**  
Dossier déposé incomplet le 31 Décembre 2025

**Service Instructeur**

**30 avenue Général Leclerc**  
**Espace St Germain - B.P. 263**  
**38217 VIENNE**

Adresse des travaux :  
28 Route de la Croix Regis 69700 Echalas  
Cadastré : A317

Accueil : 04.82.06.33.06

**DESTINATAIRE :**  
Philippe REY  
28 Route de la Croix Regis  
69700 Échalas

**Affaire suivie par :**  
ROBIC CHRYSTELE

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de déclaration préalable susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 27 avril 2026.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande sur le guichet numérique, nous vous avons informé par mail sur le guichet numérique pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces nécessaires à l'instruction. Ce mail vous a été transmis en date du 27 janvier 2026.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 27 janvier 2026 soit jusqu'au 27 avril 2026, pour déposer sur le guichet numérique l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Echalas  
le 04 mai 2026  
Pour le maire par délégation,  
L'adjoint en charge de l'urbanisme,

Julien SPORTELLI

